

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3454 - JEUDI 21 MARS 2019

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Le nom du Premier ministre déjà sur la table du chef de l'État



L'Hôtel du gouvernement à Kinshasa

Selon le porte-parole du Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila aurait déjà transmis le nom du Premier ministre que le président de la République est censé nommer par voie d'ordonnance. Il a indiqué que Félix Tshisekedi n'a pas d'autre alternative que de nommer la personne désignée par l'autorité morale du FCC qui conserve une solide et large majorité au parlement.

Au Cap pour le changement, on refuse tout diktat venant du FCC dont la proposition de nom ne doit pas forcément passer comme une lettre à la poste. D'après des sources au faite du dossier, le chef de l'État refuserait de nommer un Premier ministre dont le nom pourrait heurter les susceptibilités.

Page 3

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Justin Inzun Kakiak aux commandes de l'Agence nationale des renseignements



Justin Inzun Kakiak

Nommé au poste de directeur général de l'Agence nationale des renseignements (ANR), le nouveau promu remplace Kalev Mutond (2011-2019) sous sanctions euro-américaines. Il n'est pas un novice dans le monde de renseignements car, depuis près de huit bonnes années, il a occupé le poste d'administrateur adjoint de l'ANR.

D'autres cadres de l'ANR ont

également été promu à l'instar de Mbelu Biocha et de Jean-Pierre Mbombo nommés respectivement administrateur général adjoint et responsable du département intérieur. Kab Tshijik est le nouveau responsable du département extérieur et Numbi Kalala s'occupera du département d'appui.

Page 3

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Le marché commun à l'ordre du jour d'Africa CEO Forum à Kigali

Pendant deux jours, du 25 au 26 mars, dans la capitale rwandaise, les chefs d'Etat, les politiques et les chefs vont débattre de l'intégration économique continentale.

L'ambition est de faire de la zone de libre-échange continentale un atout puissant pour la croissance du secteur privé et l'émergence de nouveaux champions africains.

Au cours de ce forum auquel prendront part les présidents rwandais, Paul Kagame, togolais, Faure Gnassingbé, et le Congolais Félix Tshisekedi, les débats vont tourner autour des sujets portant, entre autres, sur l'agro-business, l'électricité, l'économie numérique, mais également sur femmes et business.

Page 9

ENJEUX POLITIQUES

L'avenir postélectoral de Lamuka se discute à Bruxelles



La coalition Lamuka en réunion de vérité ce jeudi à Bruxelles

Du 21 au 22 mars, les cinq leaders de Lamuka seront en réunion d'évaluation de leur plate-forme à Bruxelles. Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito et Freddy Matungulu vont se mettre autour d'une table pour faire le point de la situation et décider sur l'avenir politique de leur coalition en vue de l'adapter au contexte postélectoral actuel. Les cinq leaders devront soit imaginer de nouvelles stratégies pouvant insuffler une dynamique nouvelle à leur combat pour le rétablissement de la vérité des urnes soit y mettre un bémol en considérant que les jeux sont faits et se résigner devant l'évidence.

ÉDITORIAL

Cinquième

Que le français soit la cinquième langue la plus utilisée dans le monde après le mandarin, l'anglais, l'espagnol, l'arabe (ou l'hindi selon certaines estimations) n'a rien qui puisse surprendre étant donné sa longue, très longue histoire. Mais que le nombre des « locuteurs » qui l'utilisent couramment ait progressé de près de 10 % au cours des cinq dernières années apparaît pour le moins étonnant, encourageant même, étant donné la complexité du vocabulaire et de la grammaire sur lesquels elle repose.

Parlé sur les cinq continents, mais surtout en Afrique où l'on dénombre aujourd'hui le plus grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui l'utilisent pour correspondre, échanger, dialoguer, le français, loin de s'étioler avec les ans, profite des nouvelles technologies qui effacent le temps comme l'espace. Il constitue en quelque sorte un bien commun que de plus en plus d'êtres humains partagent et que l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a pour mission de développer.

Rassemblant en son sein quatre-vingt-huit Etats membres ou observateurs et dirigée désormais par une Africaine, la Rwandaise Louise Mushikiwabo – qui, soit dit en passant, a choisi, sitôt élue en octobre dernier, de venir à Oyo rencontrer le président Denis Sassou N'Guesso – l'OIF est une institution phare dont l'influence ne cessera de se renforcer dans les décennies à venir. Omniprésente hier sur les médias lors de la célébration de la journée annuelle de la francophonie, elle a montré sa volonté de développer l'usage de la langue française. Et, ce faisant, elle a envoyé un signal fort aux Etats comme aux gouvernements.

Il ne fait aucun doute, pour nous en tout cas, que la langue française peut et doit être soutenue de mille et une façons dans le moment présent. D'abord, bien sûr, parce qu'elle crée des liens intellectuels, sociaux, artistiques très forts entre des peuples différents qui ont su panser les blessures des temps anciens. Mais aussi parce qu'elle porte des valeurs que le temps, loin de les effacer, ne cesse de renforcer et dont témoigne l'extraordinaire vitalité de la littérature partout où le français est parlé.

Soutenir l'OIF n'est pas autre chose que miser intelligemment sur l'avenir.

Le Courrier de Kinshasa

FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo en visite en RDC

La tournée de la secrétaire générale de l'OIF est la première en Afrique centrale, depuis sa prise de fonction à la tête de cette organisation, en janvier dernier, mis à part son voyage au Congo-Brazzaville juste après son élection, pour remercier le président Denis Sassou N'Guesso.



Louise Mushikiwabo/Afp

Dans son programme, Louise Mushikiwabo va séjourner en République démocratique du Congo du 21 au 23 mars. Elle va rencontrer le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshilombo Tshisekedi, sur l'invitation duquel elle vient dans le pays.

La successeuse de Michaëlle Jean à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a promis de mettre la jeunesse au centre de son action. Sa candidature au poste de secrétaire générale avait reçu le soutien du président français, Emmanuel Macron, puis celui de l'Union africaine, qui compte de nombreux Etats membres de cette organisation. Alors qu'au début, la candidature de cette proche du président Paul Kagame, ministre des Affaires étrangères depuis 2009, avait provoqué l'étonnement, étant donné que le Rwanda avait abandonné l'enseignement en français en faveur de l'anglais en 2010.

Louise Mushikiwabo avait noté, dans un entretien au Monde Afrique, qu'elle attendait le début « d'une nouvelle ère » pour les relations franco-rwandaises.

Parmi ses premières priorités, la secrétaire générale de la francophonie avait notamment inscrit de donner une meilleure visibilité à l'organisation. « Je suis convaincue que nous pouvons avoir plus d'impact. Les enjeux mondiaux sont tels que l'OIF ne parvient pas à s'impliquer suffisamment », avait-elle souligné.

Avec son expérience de diplomate, Louise Mushikiwabo avait également promis de mettre la jeunesse au centre de son action à la tête de l'OIF. « Dans les nombreux pays que j'ai visités ces derniers mois, l'accès des jeunes à l'emploi est une préoccupation importante. Une organisation comme la nôtre peut servir d'élément déclencheur et contribuer à créer des opportunités pour les jeunes. J'aimerais que l'on fasse quelque chose pour cette jeunesse tellement désespérée qu'elle en arrive à se jeter dans la Méditerranée. Je suis également très attachée à l'échange de bonnes pratiques entre les pays. Ce qui a marché dans un pays peut marcher dans un autre avec une adaptation », a-t-elle dit.

Louise Mushikiwabo est née en 1961 dans une famille de petits propriétaires terriens, au moment même où commencent les persécutions à l'égard des Tutsi. Après son baccalauréat, elle est devenue professeure d'anglais. En 1986, elle obtint une bourse et part pour les Etats-Unis faire des études d'interprétariat. Revenue au pays en 2008, après un bref passage en Tunisie comme directrice de la communication de la Banque africaine de développement, Louise Mushikiwabo intègre le gouvernement rwandais, comme ministre de la Communication puis comme cheffe de la diplomatie. C'est en 2018 que son pays, le Rwanda, l'a présentée pour succéder à Michaëlle Jean. Elle est la troisième Africaine à prendre la tête de l'OIF, après l'Egyptien Boutros Boutros Ghali et le Sénégalais Abdou Diouf.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNEMENT

Le nom du Premier ministre déjà sur la table de Félix Tshisekedi

Selon le porte-parole du Front commun pour le Congo (FCC), Joseph Kabila aurait déjà transmis le nom du Premier ministre que le chef de l'Etat est censé nommer par voie d'ordonnance.

Les choses ne devraient plus traîner au sujet de la nomination du formateur du prochain gouvernement. A en croire le porte-parole du FCC, Dieudonné Mwenze, qui s'exprimait en début de semaine sur les ondes d'une radio locale, Joseph Kabila Kabange, agissant en tant qu'autorité morale de la plate-forme, aurait déjà transmis au président de la République le nom de cet oiseau rare. Il appartient donc à Félix Tshisekedi de nommer, par voie d'ordonnance, ce Premier ministre, au regard de l'accord politique qui lie sa plate-forme Cap pour le changement (Cach) au FCC. L'étape de l'informateur ayant été épuisée, les deux forces politiques avaient convenu de passer immédiatement, sans transition, à la nomination d'un chef du gouvernement.

Selon le porte-parole du FCC, c'est au niveau de la présidence de la République qu'il y a blocage, Joseph Kabila ayant déjà fait sa part en désignant parmi les cadres de son regroupement politique, la personne qu'il croit capable d'assumer une telle charge publique. « Aujourd'hui, je peux vous rassurer que du côté de notre autorité morale, Joseph Kabila Kabange, les choses sont déjà accomplies. Le nom a été déjà présenté pour ce candidat qui doit être nommé formateur. Mais comme je l'ai toujours dit, je crois que la question doit être retournée à l'actuel président



L'Hôtel du gouvernement à Kinshasa

de la République, pour lui demander pourquoi les choses traînent », a indiqué Dieudonné Mwenze.

Il est plus que temps, a-t-il estimé, que le pays se dote d'un gouvernement responsable censé gérer l'Etat pour mettre fin au règne des ministres démissionnaires au pouvoir limité. « L'opinion exige tous les jours la sortie de ce gouvernement. Le peuple attend jusque-là pour qu'il soit pris en charge correctement par un nouveau gouvernement. D'autant plus que celui en place est pratiquement démissionnaire, avec un bon nombre de ministres qui sont déjà partis pour le parlement et que les ministres qui sont restés sont en train de cumuler trois ou quatre ministères. Ce n'est

pas normal », s'est-il plaint.

« L'opinion exige tous les jours la sortie de ce gouvernement. Le peuple attend jusque-là pour qu'il soit pris en charge correctement par un nouveau gouvernement. D'autant plus que celui en place est pratiquement démissionnaire, avec un bon nombre de ministres qui sont déjà partis pour le parlement et que les ministres qui sont restés sont en train de cumuler trois ou quatre ministères. Ce n'est pas normal »

Au FCC, l'on impute la responsabilité de l'absence, à ce jour, d'un exécutif responsable, à Félix Tshisekedi dont les tergiversations à nommer un Premier

ministre bloquent le pays tout entier. Le chef de l'Etat, fait-on savoir là-bas, n'a pas d'autre alternative que de nommer la personne désignée par l'autorité morale du FCC qui conserve une solide majorité au parlement.

Une approche que ne partagent pas les partisans de Félix Tshisekedi qui voudraient voir leur leader user de ses pouvoirs discrétionnaires car, dit-on, il a aussi ses préférences parmi les caciques de l'ancienne majorité présidentielle. Au Cach, on refuse tout diktat venant du FCC dont la proposition de nom ne doit pas forcément passer comme une lettre à la poste. D'après des sources au faite de ce dossier, Félix Tshisekedi refuserait de nommer un Premier ministre dont le nom pourrait heurter l'opinion. Dossier à suivre.

Alain Diasso

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Justin Inzun Kakiak aux commandes de l'Agence nationale des renseignements

Le nouveau promu remplace Kalev Mutond, actuellement sous sanctions euro-américaines.

Déterminé à donner un visage plus humain aux services de sécurité, le chef de l'Etat tient à remettre de l'ordre au sein de l'Agence nationale des renseignements (ANR), régulièrement accusée d'arrêter et de détenir hors toute procédure judiciaire des opposants politiques ou des défenseurs des droits de l'homme.

Dès son accession à la présidence de la République, Félix Tshisekedi avait promis « d'humaniser » ce service d'intelligence et de « fermer » ses nombreux cachots secrets qui regorgeaient de nombreux opposants et militants anti-Kabila. Ces promesses de campagne, il les matérialise progressivement, à l'image des dernières restructurations opérées au sein de l'ANR.

En effet, selon une ordonnance présidentielle lue à la télévi-



Justin Inzun Kakiak

sion nationale, le 19 mars, Justin Inzun Kakiak a été promu au poste de directeur général de l'ANR relevant de la présidence de la République, en remplacement de Kalev Mutond (2011-2019). Ce dernier, réputé très proche de l'ancien président de la République, est parmi les quatorze personnalités congolaises sanctionnées par l'Union européenne pour la répression des manifestations de l'opposition aux dernières années du régime Kabila. Il a été également, avec l'administrateur principal, Roger Kibelisa - l'actuel assistant du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité -, sous sanctions financières de l'administration américaine qui l'accusait, à l'instar d'autres personnalités congolaises, de « saper le processus démocratique et de réprimer les droits et libertés politiques

du peuple congolais ».

L'avènement à la tête de l'ANR de celui qui évoluait jusque-là à son ombre augure une nouvelle ère dans cette structure, plus que jamais déterminée à redorer son blason terni. L'heureux promu n'est pas un nouveau venu dans le monde de renseignement car, depuis près de huit bonnes années, il a occupé le poste d'administrateur adjoint de l'ANR. Dans la foulée, d'autres cadres de l'ANR ont également été promus à l'instar de Mbelu Biocha et de Jean-Pierre Mbombo, nommés respectivement administrateur général adjoint et responsable du département intérieur. Kab Tshijik, quant à lui, est le nouveau responsable du département extérieur et Numbi Kalala s'occupera désormais du département d'appui.

A.D.

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Diomi Ndongala en voie d'être libéré sous conditions

L'arrêté ministériel portant mesure de libération conditionnelle du président de la Démocratie chrétienne (DC) a été signé, le 20 mars à Kinshasa, par le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba.

Le prochain détenu politique bénéficiaire de la grâce présidentielle en voie d'être libéré, après Firmin Yangambi et Franck Diongo, est bien le leader de la DC, Eugène Diomi Ndongala. Il a été condamné le 26 mars 2014 par la Cour suprême de justice à dix ans de servitude pénale principale pour viol à l'aide de violence, exposition d'enfants à la pornographie, détention d'enfants et tentative de viol d'enfants. Arrêté le 8 avril 2013, Diomi a déjà purgé plus d'un quart de la peine prononcée.

Aujourd'hui, tous les éléments sont réunis pour que sa libération soit effective. En effet, l'arrêté ministériel portant mesure de libération conditionnelle signé mercredi par Alexis Thambwe Mwamba, ministre d'Etat, ministre de la Justice et garde des sceaux, était le dernier détail pour régler définitivement la question de sa libération. Celle-ci n'est plus qu'une question de jours. Toutefois, ce texte est assorti d'une série des restrictions imposées à l'acteur politique qui ne peut encourir une peine préventive de liberté entre la période s'étendant de la date du présent arrêté au 8 avril 2023. Il lui est demandé de ne pas causer du scandale par sa conduite et, surtout, de ne pas se livrer à des déclarations et activités politiques de nature à troubler l'ordre public et le bon fonctionnement des



Eugène Diomi Ndongala

institutions étatiques.

La sortie du territoire national sans l'autorisation préalable du procureur général près la Cour de cassation lui est aussi strictement interdite. Et pendant toute la durée de l'épreuve, il ne pourra se rendre dans aucun point de sortie du territoire national. En plus qu'il lui soit exigé de ne pas se retrouver dans un périmètre de cinq cents mètres d'une école des filles pendant les heures de cours, Eugène Diomi Ndongala est prié de se présenter chaque lundi devant le procureur général près la Cour de cassation.

Alain Diasso

ASSISTANCE

Le HCR poursuit la relocalisation des réfugiés

Depuis mi-février, l'agence onusienne a pu relocaliser mille deux cent trente-huit réfugiés sud-soudanais qui se trouvaient à la frontière. Ils ont rejoint le site de Biringi, dans la province de l'Ituri, où ils sont plus en sécurité.

Pour réussir l'opération, les autorités locales d'Aru et Ingobokolo, accompagnées des chefs traditionnels des chefferies Kakwa et Kaliko, ont mené une mission de sensibilisation en vue de la relocalisation à Biringi. Sur ce site, les réfugiés sont logés dans des abris communautaires, avant de construire leurs abris familiaux. « Nous croyons que le site de Biringi offre un environnement favorable pour les réfugiés », a indiqué Ann Encontre, représentante régionale du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). « Les relations avec la communauté locale sont positives. Il y a également un potentiel à développer davantage les activités agricoles pour les réfugiés et la communauté hôte », a-t-elle fait savoir.

Chaque semaine, environ cent cinquante réfugiés expriment leur volonté d'être relocalisés à Biringi, où le HCR, en partenariat avec les autorités, propose une assistance qui permet aux réfugiés et à la communauté locale d'accéder aux services de base.

Pour rappel, les réfugiés ayant rejoint Biringi sont arrivés majoritairement entre fin janvier et mi-février derniers, à la suite de nouvelles violences dans la province d'Equatoria, au Soudan du Sud. D'autres, arrivés en 2016, ont aussi décidé de quitter la zone frontalière à la suite des appels des autorités congolaises. La République démocratique du Congo a accueilli sur son sol quatre-vingt-dix-sept mille réfugiés sud-soudanais. Des femmes et des enfants représentent 80% de cet effectif.

Blandine Lusimana

ADIAAC

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



PHOTOGRAPHIE

L'exposition « Connecté » ce jeudi

Annoncée pour ce 21 mars à partir de 18h30 à l'Académie des beaux-arts (ABA), l'activité consacre la clôture de huit masterclass organisées entre novembre 2017 et mars 2019 par le Pôle Eunic-RDC, en collaboration avec l'école des arts de Kinshasa.

Construite autour de onze étudiants en terminale de l'ABA, l'exposition est la face visible de l'iceberg d'une « Masterclass Photographie » présentée à la conférence de presse, le 19 mars, à l'Institut français (IF). Carmen Garcia Audia, chargée de programmes élections et culture de l'Union européenne, a salué l'aboutissement de ce travail de longue haleine. Un projet tenu à juste titre pour l'exemple patent d'une collaboration instaurée efficacement entre le Pôle Eunic, ensemble des centres culturels européens actifs en République démocratique du Congo (RDC), piloté par le Goethe- Institut, avec ses instituts d'arts partenaires, en l'occurrence l'ABA et l'Institut national des arts.

Consacrant la clôture d'une série de huit masterclass tenues depuis novembre 2017 à l'ABA, l'exposition « Connecté » qu'elle abritera à partir de ce 21 mars est le fruit d'un travail soutenu, mené chaque fois pendant une semaine par des enseignants et experts en photo internationaux. Revenant sur la genèse des ateliers, Astrid Matron, directrice du Goethe- Institut, en a rappelé l'objectif primordial, à savoir « développer les compétences » d'une douzaine



Les quatre orateurs à la conférence de presse

d'étudiants de l'ABA à l'usage de « la photo comme pratique contemporaine ». Dès lors, pour s'assurer du succès de ce projet pilote visant à long terme l'organisation d'une filière dédiée au sein de l'ABA, le Pôle Eunic a fourni caméras, ordinateurs et lumières nécessaires à cet effet. De manière générale, les huit sessions ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et surtout d'acquérir de nouvelles compétences techniques et critiques, a souligné Astrid Matron.

Session introductive à l'appa-

reil photo et au travail numérique, la première masterclass animée par Robbert Carrubba en a posé les bases. Les thèmes de la conception picturale et culturelle, l'usage des archives et de la reconstitution comme moyen de réflexion sur la mémoire et les archives ont constitué la matière du deuxième atelier conduit par Monica Miranda. Il s'en est suivi celui de Léonard Pongo centré sur le sens de l'espace transmis par la photo en jouant sur des situations de faible lumière. Le dernier dirigé par John Fleetwood, curateur de

l'exposition du reste présent à la conférence, fondé sur les portraits, a abordé la question des « identités collectives et les notions d'initié et d'étranger » dont il a, d'ailleurs, fait une brève présentation à l'occasion.

Un noyau d'assistants Pour sa part, le directeur général de l'ABA, Henri Kalama, mise sur le succès de la formation assurée aux onze étudiants en terminale en communication visuelle. Une sélection faite à dessein dans la perspective de lancer l'an prochain un département de

photographie. La masterclass est donc entendue comme préalable à l'ouverture de cette nouvelle filière dont les bénéficiaires sont pressentis comme personnes ressources pour son assise. Les meilleurs d'entre eux devraient constituer une partie du corps professoral. Henri Kalama en a parlé comme « un noyau d'assistants sur lesquels devraient s'appuyer les professeurs visiteurs qui assureront l'enseignement ».

Par ailleurs, Astrid a insisté sur le fait que les quatre derniers ateliers ont porté les participants à réfléchir sur des projets à long terme. Aussi, outre les notions utiles sur le reportage et son éthique ; l'histoire de la photo en Afrique et les notions d'identité, d'histoire et de mémoire, développées respectivement par Robert Carrubba et Katrin Peters-Klaphake, les participants ont été mis le pied à l'étrier. Pour ce faire, Michelle Loukidis les a initiés de manière pratique à l'élaboration de projets et la révision narrative. John Fleetwood, quant à lui, les a amenés à définir leurs pratiques individuelles, les impliquant à la planification et l'installation de l'exposition.

Nioni Masela

CAN U23 2019

Muleka permet à la RDC de battre le Maroc à Kinshasa

Les Léopards U23 se rendront à Rabat avec une avance de deux buts pour le match retour du deuxième tour des qualificatifs pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie. Les joueurs de Christian N'sengi ont dominé ceux du sélectionneur néerlandais, Mark Wotte à Kinshasa, grâce à Jackson Muleka.

Les Léopards de moins de 23 ans ont battu, le 20 mars, au stade des Martyrs de

Kinshasa, les Lions d'Atlas du Maroc par deux buts à zéro, en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la CAN de la spécialité, prévue cette année en Egypte.

Pour cette rencontre tant attendue, le sélectionneur des congolais, Christian N'sengi Biembe, a fait confiance au gardien de but Jackson Lunanga de V.Club dans les perches. Dans le champ, on a noté la titularisation d'Arsène Zola (Mazembe), Joël Beya (Don Bosco), Mukoko

Amale (Daring Club Motema Pembe), Ernest Luzolo Sita (V.Club), Edo Kayembe (Anderlecht/Belgique), Nicolas Kazadi Okito (Renaissance du Congo), Jonathan Ifaso Ifunga (Nyuki), Chadrac Muzungu (Enppi/Egypte), Ginola Nzau Mbuangi (V.Club), et Jackson Muleka (Mazembe). Sur le banc des remplaçants, il y a eu Over Mandanda (Bordeaux/France), Gaël Kakudji (Antwerpen/Belgique), Peter Mutumosi (Daring Club Motema Pembe), Glody Likonza (Mazembe), Rossien Tuisila Kisinda (V.Club), William Balikwisha (Standard de Liège/Belgique) et Nelson Balongo (Saint-Trond/Belgique).

Les Léopards ont débuté la partie en trombe, avec des assauts dans le camp des Lions de l'Atlas. Déjà, dans le premier quart d'heure, les poulains de Christian N'sengi ont bénéficié de plus ou moins cinq corners. Avec l'intensité de l'engagement des Léopards, Arsène Zola, blessé, a été obligé de quitter ses coéquipiers. Entre-temps, la domination congolaise s'est concrétisée avant la fin de la première période, précisément à la 42e mn, avec l'ouverture du score par Jackson Muleka. Il s'est retrouvé

derrière la défense marocaine avant de pousser le cuir dans les buts dégarnis.

Après la pause, les Congolais ont un peu baissé de rythme au premier quart d'heure, tout en étant compacts. Mais ils ont repris la direction du jeu. Et sur une balle en profondeur d'Edo Kayembe, Jackson Muleka a marqué le second but sur un lob astucieux à la 66e mn, scellant ainsi la victoire des siens.

Notons que le sélectionneur Christian N'sengi Biembe a procédé à deux autres changements en seconde période, après celui intervenu suite à la blessure d'Arsène Zola, remplacé par Peter Mutumosi. Ainsi, Tuisila Kisinda a pris la place de Jonathan Ifaso à la 69e mn, ce dernier touché à la cheville, et William Balikwisha est monté à la place de Ginola Mbuangi Nzau. Le jeune joueur du Standard a mis à profit ce temps de jeu pour montrer sa palette technique, et sa percussion. La RDC a remporté donc la première manche. Les Léopards devront préserver cette avance au tableau d'affichage, le 24 mars à Rabat, lors du match retour. Les joueurs du sélectionneur néerlandais, Mark Wotte, vont certainement mettre beaucoup de pression pour renverser la vapeur. Rendez-vous dans quatre jours dans la capitale du royaume chérifien.

Martin Engimo



Les Léopards U23 de la RDC

DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

Le taux de croissance demeure un palier insuffisant

Le taux de croissance du continent qui est de 3,2% et 5% en moyenne est jugé insuffisant pour lui permettre d'atteindre les objectifs de développement.

L'analyse est la résultante des études menées par les experts de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui débattent, du 20 au 26 mars à Marrakech, des questions liées à la croissance du continent; à la zone de libre échange; et de la fiscalité, dans le cadre de la cinquante-deuxième session de la CEA. De l'avis d'Adam Elhiraika de la division macroéconomique de la CEA, « la croissance africaine reprend du poil de la bête certes, mais, elle devra

« la croissance africaine reprend du poil de la bête certes, mais, elle devra tripler pour permettre de réaliser les objectifs socio-économiques »

tripler pour permettre de réaliser les objectifs socio-économiques », ajoutant: « Les conditions macro-économiques de l'Afrique s'améliorent à un lent



Une vue des participants à la cinquante-deuxième session de la CEA/DR

rythme ».

Pour sa part, Zouhair Chorfi, secrétaire général au ministère marocain de l'Economie, a souligné: « Les moyennes (de croissance) peuvent cacher de grandes

disparités. L'endettement de l'Afrique est autour de 50% du PIB. Notre croissance est un palier insuffisant pour prendre en charge les objectifs de développement durable. Le niveau

de l'investissement de 25% du PIB ». L'évolution de la situation socio-économique africaine est aussi marquée par l'inflation qui entraîne la diminution de la consommation dans les ménages.

Dans l'ensemble, le continent demeure dépendant de l'agriculture. La lutte contre la pauvreté semble marquer des points. A titre d'illustration, le taux de pauvreté est passé de 46% en 1997 à 36% en 2016.

Les femmes représentent la plus importante couche des « travailleurs pauvres », qui ne disposent pas d'assez de richesses. Les pays africains sont invités à mettre en place un cadre macro-économique avec des politiques convergentes. L'économie doit s'adapter et s'appuyer sur la numérisation de la collecte des recettes fiscales.

« Depuis l'avènement de l'internet, les entreprises se doivent de s'adapter aux nouvelles exigences du marché », a estimé Chorfi. Il a tout de même relativisé: « les opportunités offertes par le numérique ne sont pas exemptes de piratage ».

Précisant qu'en Afrique les défis sont gigantesques, mais pas hors de portée, la secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwé a, quant à elle, déclaré: « Nous avons besoin de politiques pour promouvoir la durabilité des activités économiques. Nous sommes dans un environnement où l'Afrique doit exporter plus ».

La Rédaction

La mobilisation des recettes fiscales passe par la numérisation

En prélude à la cinquante-deuxième session de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), qui se tient du 20 au 26 mars à Marrakech, au Maroc, des experts ont, au cours d'une conférence de presse animée mardi, relevé la place et le rôle primordial de la numérisation dans la mobilisation des recettes fiscales.

« La numérisation augmente la collecte des revenus fiscaux et permet de lutter contre la corruption et l'évasion des fonds », a indiqué Adam Elhiraika de la division macroéconomique de la CEA, ajoutant que « La numérisation minimise la fraude en termes de collecte de collecte de revenus ». La numérisation renvoie à l'informatisation et à l'interconnexion des réseaux. Les experts ont fait observer que les pays africains font un grand pas dans la mobilisation des ressources financières à travers les fiscalités, les royalties et les ressources naturelles.

Le revenu fiscal a doublé ces dix dernières années, passant de 7,5% à pratiquement 15%. La palme revient aux pays tels le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Kenya ou encore le Burkina Faso.

Les organisateurs de la session de la CEA se félicitent du fait qu'elle se tient au Maroc; question de renforcer la présence du royaume chérifien en Afrique. Cet Etat est, d'après les experts, le premier investisseur en Afrique au sud du Sahara, alors que les institutions d'Afrique du nord travaillent plus en partenariat



Les experts de la CEA lors de la conférence de presse DR

avec le monde arabe.

La session de Marrakech a pour thème « La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère du numérique: une stratégie pour l'Afrique ». Elle sera clôturée par un segment des ministres des finances, du plan et du développement des cinquante-quatre pays africains.

« On espère que la conférence va nous permettre de tracer un chemin conduisant à l'utilisation des systèmes et renforcer le secteur privé dans le développement de l'Afrique », a souligné Lilia Hachem, directrice du bureau de la CEA pour l'Afrique du nord. Pour elle, les agendas 2030 et 2060, liés au développement de

l'Afrique, exigent des investissements faramineux et la création d'importantes infrastructures. « Nous avons besoin de la croissance pour répondre aux besoins de la population qui est de plus en plus jeune », a-t-elle fait observer.

A Marrakech, les débats seront également axés sur la zone de libre échange qui a été lancée le 21 mars 2018 et qui attend encore quelques ratifications en vue de sa mise en œuvre.

« Il faut développer la zone de libre échange en Afrique pour améliorer les échanges commerciaux. Les pays ne devraient pas craindre d'ouvrir leurs espaces », a estimé Adam Elhiraika de la CEA.

La Rédaction

SECTEUR PRIVÉ

Un protocole d'accord entre la BAD et le Mozambique pour un pacte lusophone

Les deux parties, y compris le Portugal, ont signé le document à Maputo, en présence de deux cents entrepreneurs mozambicains et internationaux; du ministre des Finances et de l'économie du Mozambique, Adriano Maleiane; du vice-président de la BAD, Mateus Magala; et du secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Portugal, Teresa Ribeiro.

Le pacte lusophone est une plate-forme de financement associant la Banque africaine de développement (BAD), le Portugal, l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe. L'objectif est de proposer des solutions d'atténuation des risques, des produits d'investissement et une assistance technique pour accélérer le développement du secteur privé.

La secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Portugal, Teresa Ribeiro, a indiqué que « le gouvernement portugais a alloué quatre cents millions d'euros de garanties et d'autres mécanismes de partage des risques dans le budget national 2019 pour soutenir la mise en œuvre du pacte ».

Le vice-président de la BAD, Mateus Magala, a, pour sa part, souligné que « Le pacte marque un nouvel accent sur les besoins du secteur privé des pays africains lusophones, visant à construire un marché plus vaste et à accélérer la circulation des idées et de la technologie, ainsi que du capital ».

« Le pacte marque un nouvel accent sur les besoins du secteur privé des pays africains lusophones, visant à construire un marché plus vaste et à accélérer la circulation des idées et de la technologie, ainsi que du capital ».

Adriano Maleiane, quant à lui, a exprimé sa satisfaction de voir son pays être choisi en premier pour la signature de ce pacte. « Je suis fier que le Mozambique soit le premier pays africain lusophone à signer les protocoles de mise en œuvre du Pacte, ce qui nous permet de progresser dans la mise en œuvre », a déclaré le ministre mozambicain des Finances et de l'économie.

Les projets éligibles doivent concerner des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'agroalimentaire et l'agriculture, chaînes de valeur, eau et assainissement, infrastructures, tourisme et technologies de l'information et de la communication.

Noël Ndong

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Louise Mushikiwabo : « La langue française n'est pas ésotérique »

Dans une interview accordée à RFI, à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, la secrétaire générale, Louise Mushikiwabo, a indiqué que l'un des défis au cours de son mandat est de briser l'idée de penser que la langue française est réservée à une élite de la littérature. De même, elle se propose de faire jouer à cette institution son rôle véritable dans la gestion des crises politiques, la promotion des droits humains et l'implication dans les processus électoraux.

Vous avez succédé à Michaëlle Jean comme secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en janvier dernier, après avoir été désignée par consensus au sommet d'Erevan, c'était en octobre. Vous êtes la première femme africaine à occuper ce poste. Vous avez vécu longtemps aux Etats-Unis. Vous avez été pendant neuf ans ministre des Affaires étrangères du Rwanda. Et vous êtes une adepte de ce multilinguisme : l'anglais dans lequel vous avez écrit un ouvrage, le français, le kinyarwanda, le swahili. Comment tout cela s'articule chez vous, dans votre tête ?

Louise Mushikiwabo (L.M.) : Je suis non seulement une adepte du multilinguisme mais c'est aussi la réalité du monde d'aujourd'hui. Beaucoup de francophones, à travers notre espace, parlent de plus en plus d'autres langues pour parfois des raisons économiques, parfois des raisons de facilité d'éducation. Et moi, personnellement, je suis à la fois le produit et un canal de transmission de plusieurs langues. Je viens d'une partie de l'Afrique, le Rwanda, mon pays, entre l'Afrique centrale francophone et l'Afrique de l'est anglophone. On parle swahili, on parle français, on parle anglais. Quelques-uns même parlent lingala.

Et il y a quelque chose de naturel à ce brassage ?

L.M. : Tout à fait. C'est naturel. Mais c'est aussi une sorte de réveil par rapport à plusieurs francophones. Il faut aller au-delà d'une langue, même si on reste très attaché à la langue française.

Vous parlez de « réveil ». Il y a trois cents millions de francophones aujourd'hui dans le monde, essentiellement sur le continent africain. Au-delà de cet atout démographique qui fait qu'en 2050, il y aura peut-être quatre cents ou sept cents millions de francophones sur la planète, comment fait-on aujourd'hui en 2019 pour défendre la place du français ?

L.M. : Moi, je n'aime pas tellement donner l'impression qu'on va en guerre contre d'autres langues. Donc, défendre la langue française, peut-être pas, mais faire rayonner la langue, s'assurer de la présence de notre langue dans différents domaines d'éducation, des affaires, de la science, c'est important.

Mais faire reconnaître le français, par exemple, dans les institutions internationales, c'est un combat qui vous intéresse ou vous dites, finalement, ce n'est pas cela le problème, mieux vaut se concentrer sur le français ailleurs que dans les institutions internationales ?

L.M. : C'est un combat qui fait partie de mon mandat aussi. Le fait que la langue française qui, traditionnellement, est d'ailleurs la langue des institutions diplomatiques internationales, c'est une réalité qui évolue

parce que le monde est pressé, et c'est plus facile de dire...

Et le français est plus compliqué ?

L.M. : Le français n'est pas vraiment compliqué mais il y a une perception qu'on doit casser, nous, en tout cas ici à la Francophonie, et aussi tous nos locuteurs. C'est de donner l'impression que la langue française est une langue un peu ésotérique, de l'élite, de la littérature. Il faut absolument bien parler français. Nous, on veut surtout communiquer avec la langue française. C'est cet aspect de la langue, cette année, avec notre slogan, c'est ça notre message : qu'on fasse un effort, qu'on soit conscient du fait que ce qu'on dit facilement en anglais, on peut le dire en français.

Alors communiquer, ça passe évidemment aujourd'hui par internet. Il y a un gros enjeu de la présence du français sur le net. Je crois que c'est la quatrième langue. C'est ce qu'indique le rapport annuel. Comment faire pour pousser, là aussi, l'usage du français sur les réseaux sociaux, sur le net ?

L.M. : On va vers la jeunesse. La jeunesse est très présente sur le net. La jeunesse aussi est une grande caractéristique de l'espace francophone. Alors, nous, dans notre travail quotidien, bien évidemment on est en train d'étudier les stratégies. Il s'agit vraiment de nous assurer que notre jeunesse francophone, qui est très présente sur le net, soit présente beaucoup plus en français.

Mais la jeunesse aussi se détourne parfois du français, y compris parce qu'elle est perçue comme la langue qui a été imposée d'en haut, imposée par la colonisation ?

L.M. : Attention, moi, je suis connue pour être très fortement contre la colonisation. Je trouve que c'est une grande injustice dont on ne veut même plus parler. Mais la langue française a été adoptée par nous, les pays colonisés. Nous l'avons faite notre langue. Et nous avons dans nos systèmes éducatifs, en tout cas sur le continent africain où trente pays sont quand même membres de notre organisation, cette langue qui fait partie de nous. Donc nous avons, si je peux ainsi m'exprimer, pris cette langue du colonisateur, nous l'avons adoptée, nous l'avons adaptée à notre vie. Nous lui avons donné nos accents, nos saveurs et, désormais, elle nous appartient aussi.

Donc elle est déconnectée, pour vous, de tous les enjeux politiques. On parle du rayonnement de la France, du rayonnement même politique de la France. Pour vous, c'est du passé ça ?

L.M. : Non. Ce serait malhonnête de dire que la langue française, en tout cas dans les pays du Sud, est totalement libérée des aspects politiques. Les enjeux mondiaux aujourd'hui sont surtout menés par les grands pays, dont la France qui est le pays qui nous a donné la langue française. Mais les choses changent. Et le monde change.

Et on peut dire aussi que le



choix de votre personnalité, votre passé aussi, est un choix politique finalement ?

L.M. : J'espère, parce que moi, je me suis présentée pour ce poste. J'ai voulu être ici, parce que je trouve que c'est un beau défi pour moi. J'ai grandi francophone, j'ai appris l'anglais, j'ai fait mes études supérieures en anglais, j'ai eu un diplôme en français aux Etats-Unis d'Amérique, j'ai vécu un peu partout dans le monde, mais je me réclame francophone et je suis en tout cas très à l'aise dans mon poste. J'aimerais aussi que la langue française puisse vraiment aller avec le temps. On n'a pas de complexe à avoir. Mais nous devons occuper notre place.

Sous votre mandat qui débute à peine, depuis le 1er janvier 2019, la Francophonie aura-t-elle vocation à défendre les droits de l'homme ?

L.M. : Mais la Francophonie a déjà cette vocation.

C'est inscrit dans la charte de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il est question d'« aider à l'instauration, au développement de la démocratie, à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits, au soutien à l'Etat de droit et aux droits de l'homme ». C'est aussi votre combat ?

L.M. : C'est une grande partie de mon mandat. C'est un travail qui se fait déjà à la Francophonie. Moi, je viens juste d'arriver mais cette institution existe depuis longtemps, et ce travail continue.

Est-ce qu'il y a des lignes rouges ? Est-ce que la Francophonie doit être ouverte à tout prix ?

L.M. : Je pense que la vocation de la Francophonie, c'est d'accompagner les pays, de faire en sorte que cette culture de démocratie, des droits, soit une culture partagée dans notre espace. C'est ce que nos textes nous disent. Je n'ai pas d'approche punitive. [...] Vous aurez remarqué aujourd'hui que la Francophonie compte quatre-vingt-huit Etats et gouvernements. Ce sont des Etats et gouvernements qui ont différents modes démocratiques et de gestion. Pour moi, il importe de nous assurer que nos Etats membres suivent les valeurs de la Francophonie. On veut que les pays essaient d'aller vers des systèmes démocratiques...

Mais vous n'exigerez pas de brevet de démocratie ou de respect des droits de l'homme ?

L.M. : C'est aux Etats membres de décider par rapport à l'adhésion. Moi, je suis très ouverte à l'expansion. Mais pas n'importe comment. Je trouve que c'est une très bonne chose que la Francophonie attire autant de pays, mais il y a des critères. Donc pour moi, la discussion, ce n'est pas tellement sur l'Arabie saoudite ou d'autres Etats, parce que, si on va chercher dans l'espace francophone, il y a beaucoup de pays qui ont quand même des problèmes. Donc pour moi, il s'agit surtout de dire : voici ce que représente l'espace francophone en termes de démocratie et de droit. Notre mandat consiste à tout faire pour que ces Etats et ces membres existants, et aussi ceux qui veulent en faire partie, aillent progressivement vers ces valeurs-là.

Il y a eu, avant votre désignation à la tête de la Francophonie, toute cette polémique sur le fait que vous aviez été la ministre des Affaires étrangères du Rwanda, que vous venez de ce pays où l'opposition n'a pas beaucoup voix au chapitre. Est-ce que n'est pas un handicap, une gêne pour vous ?

L.M. : Pas du tout. C'est cela une campagne électorale. On va quelquefois chercher la petite bête ou la grosse bête.

Mais pour vous, cette polémique est enterrée ?

L.M. : Cette polémique avait à voir avec l'accession à ce poste. C'est pour cela d'ailleurs que je n'en entends plus parler. Je ne sais pas si mon pays est un pays différent aujourd'hui. Pour moi, c'est une polémique de campagne.

En République démocratique du Congo, la crise électorale persiste, on en parle tous les jours sur Radio France Internationale. Les résultats des sénatoriales sont contestés par les militants du propre parti du président. Comment voyez-vous justement le rôle de la Francophonie dans la gestion des crises ? Il y a eu cette tradition défendue notamment par Abdou Diouf (ancien président du Sénégal et secrétaire général de l'OIF de 2003 à 2014) d'interventions, de médiations sur certains conflits précis. Est-ce que c'est aussi votre vision du poste ?

L.M. : Je peux vous assurer que le rôle politique de la Francophonie est un rôle qui continue. Depuis deux mois et demi que je suis en poste, je suis déjà en contact avec plusieurs chefs d'Etat sur des questions de politiques internes. Mais, personnellement, et je pense que pour la Francophonie aussi, c'est d'ailleurs dans nos textes politiques, c'est qu'on ne va pas gérer les pays à la place des dirigeants. On va leur prodiguer des conseils, on va s'intéresser à ce qui se passe dans le pays. Et c'est ça le rôle

d'accompagnement dont je parlais. Personnellement, je pense que s'il y avait des contestations en RDC ou ailleurs, ça fait partie du jeu démocratique.

La presse vous annonce comme quasiment partante pour Kinshasa, pour la RDC, en cette fin de semaine. Est-ce que vous nous le confirmez ce matin ?

L.M. : Je vous le confirme. Je suis très heureuse de fêter cette semaine de la Francophonie à Kinshasa, une grande capitale francophone.

Il ne sera pas question de politique avec le président Tshisekedi ?

L.M. : Non. Je pense qu'il faut se calmer un peu. La RDC est un grand pays de cette organisation, quatre-vingts millions de Congolais parlent français. Et donc pour moi, en début de mandat, c'est plutôt une obligation de me tenir tout près de ce pays-là. Je l'ai déjà dit. Mais ça n'empêche pas ceux qui veulent spéculer politiquement de le faire.

Est-ce que la Francophonie a encore aujourd'hui les moyens, même matériels, de déployer des missions d'observation des élections comme cela a pu être le cas par le passé, et comme cela n'a pas été le cas justement en RFC récemment ?

L.M. : Les missions de la Francophonie en temps électoral sont un aspect très important du travail. C'est une de nos valeurs ajoutées. Nous en avons, d'ailleurs, deux ou trois qui sont en chemin. Et c'est un travail qui va continuer.

Au sujet de ce qui se passe en Algérie. Je sais que le pays n'est pas membre de l'OIF. Mais vous nous parliez de jeunesse. Je sais aussi que les questions d'emploi, de chômage, de diplômés font partie de vos préoccupations à ce poste. Comment regardez-vous ces manifestations pacifiques, de plus en plus imposantes contre le cinquième mandat, puis contre le quatrième mandat et demi ?

L.M. : L'Algérie n'est pas un pays membre de la Francophonie tout d'abord, c'est important. Mais c'est un grand pays francophone. C'est un grand pays francophone. C'est un pays que je connais bien pour avoir travaillé pour et en Afrique. Ce phénomène de protestation, de mécontentement social n'est pas unique à l'Algérie, mais je suis très admirative de la manière dont les Algériens font valoir leur désir politique, s'expriment avec beaucoup de vigueur, mais aussi avec beaucoup de sagesse.

Abdelaziz Bouteflika doit partir ?

L.M. : C'est aux Algériens de décider. Abdelaziz Bouteflika est un homme qui a fait beaucoup pour son pays. Et c'est entre les autorités algériennes et le peuple algérien de voir ce qui convient. Ici, à la Francophonie, on n'a pas d'injonction à donner à l'Algérie. On veut tout simplement que s'il y a une transition vers un autre dirigeant, que cela se passe bien, que cela se passe calmement.

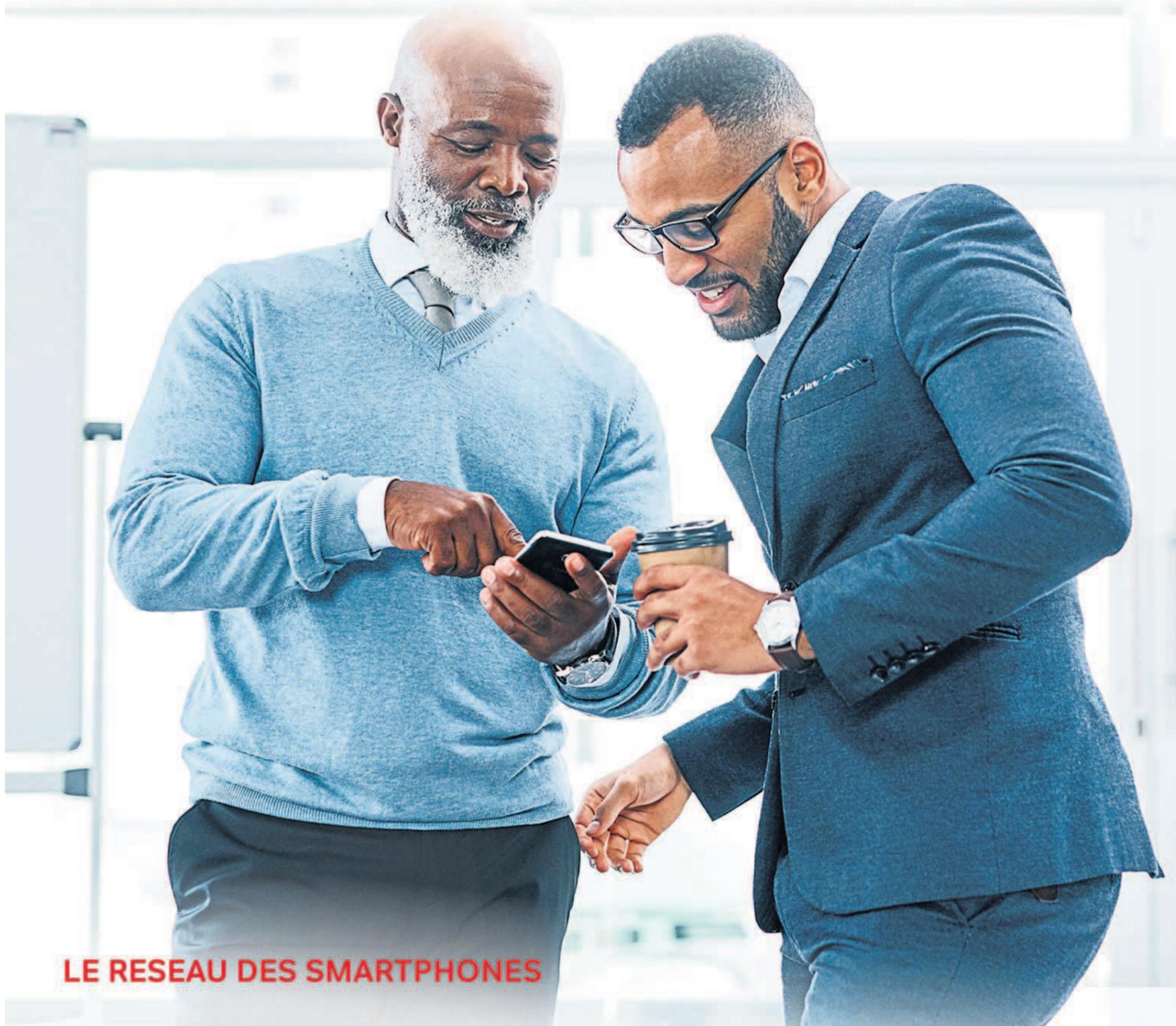
Les Dépêches de Brazzaville



airtel
internet

VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à **10F.**

PUBLICIS
ONE
AG Partners



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AFRICA CEO FORUM

Le marché commun africain en débat à Kigali la semaine prochaine

L'intégration économique continentale va rassembler chefs d'Etats, politiques et chefs d'entreprises au Rwanda, les 25 et 26 mars. Deux jours de débats au cours desquels le secteur privé sera sollicité. L'ambition : faire de l'intégration économique du continent un atout puissant pour la croissance du secteur privé et l'émergence de nouveaux champions africains.

Alors que le Rwanda se prépare à accueillir une nouvelle édition de l'Africa Ceo Forum les 25 et 26 mars à laquelle Paul Kagamé apportera sa contribution, Félix Tshisekedi vient d'annoncer sa participation aux débats. Il présentera à Kigali son projet de relance économique à la communauté des investisseurs internationaux et chefs d'entreprise réunis pour l'occasion au Rwanda voisin. Un projet articulé autour de la diversification de l'économie toujours très dépendante du secteur minier, du développement des infrastructures et de l'agriculture, de la lutte contre le chômage de masse et l'assainissement du climat des affaires.

Participation également confirmée pour Faure Gnassingbé, président de la République du Togo, accompagné d'une délégation ministérielle, qui présentera son Plan national de développement (PND) 2018-2020. Un programme ambitieux qui vise à positionner le pays en hub logistique et financier et, en



Comme le Sénégalais Macky Sall en 2017, de nombreux chefs d'Etat participeront à l'Africa CEO Forum qui se déroulera à Kigali, les 25 et 26 mars prochains (facebook/AfricaCEOForum)

particulier, accélérer le développement des pôles agricoles, manufacturiers et d'industrie extractive ; l'objectif étant de financer 65% de ces projets par

le secteur privé.

Africa CEO Forum : six ans de rencontres pour faire bouger les lignes

Pour mémoire, l'Africa CEO Forum rassemble depuis six ans décideurs et financiers du secteur privé africain. Il est organisé par Jeune Afrique Media Group, éditeur de Jeune Afrique et de The Africa Report, et par Rainbow Unlimited, société suisse spécialisée dans l'organisation d'événements de promotion économique.

Lors de sa dernière édition en mars 2018 à Abidjan, l'Africa CEO Forum avait réuni pendant deux jours 1500 chefs d'entreprise, décideurs publics et investisseurs autour de la thématique de la transformation des « champions » africains face à

la concurrence internationale. Cette septième édition organisée autour de panels, séances plénières et ateliers a pour fil conducteur la construction d'une intégration économique continentale. Un objectif ambitieux et stratégique qui vient un an après la signature historique à Kigali, en mars 2018, de l'accord prévoyant la création de la Zone de libre-échange continentale.

Créer les conditions d'une zone de libre-échange continentale

Votée par cinquante-deux pays africains, la Zone de libre-échange continentale se veut un instrument de croissance, d'emploi et d'industrialisation appuyé par l'émergence d'une industrie continentale des services financiers sur la base de coopérations régionales.

Mais si l'intégration économique du continent est en marche dans les mots, elle doit maintenant se concrétiser en définissant ses priorités, tout en préservant ses intérêts et ses industries.

Encore faut-il convaincre le secteur privé. C'est ce à quoi s'emploieront le président Paul Kagamé et l'universitaire Carlos Lopes*, lors de la session d'ouverture au cours de laquelle seront identifiés les leviers susceptibles d'accélérer les échanges intra-africains inférieurs à 20% des échanges mondiaux.

Bénédicte de Capèle

LES GRANDS DÉBATS DES 25 ET 26 MARS À KIGALI

Agrobusiness. Objectifs des débats : identifier les conditions nécessaires à l'éclosion d'espaces régionaux agro-industriels et accélérer les échanges intra-régionaux de produits agricoles et agro-industriels. Tirer les leçons des politiques agricoles régionales qui ont porté leurs fruits ailleurs dans le monde. Bâtir les espaces régionaux pour contribuer à la modernisation des petites exploitations.

Electricité. Quels projets transfrontaliers bâtir pour rééquilibrer le paysage électrique africain entre les pays en surcapacité et ceux en déficit ? Comment impliquer les opérateurs privés pour pallier aux fonds publics insuffisants, identifier les opportunités d'interconnexion en Afrique, clarifier la gouvernance des projets...

Economie numérique. Trouver les ressources et bâtir les écosystèmes pour produire les contenus et services en Afrique et créer les champions africains du numérique dans les domaines de l'e-santé, de l'intelligence artificielle, de l'agtech ou du mobile money. L'enjeu : passer du statut de consommateur digital à celui de producteur.

Femme et business. Trouver les ressources pour faire progresser la féminisation des postes de décision dans les entreprises africaines avec l'objectif de construire une charte de la diversité. Faut-il mettre en œuvre des quotas ? Quelles politiques de ressources humaines pour promouvoir les talents féminins ?

COUPE DU MONDE FÉMININE 2023

L'Afrique du Sud se porte candidate à l'organisation

La Fédération internationale de football association (FIFA) a officialisé la candidature de la nation arc-en-ciel le 19 mars. Hôte de la Coupe du monde masculine 2010, le pays rejoint huit autres candidats en lice pour abriter la compétition dans quatre ans.

Avec un football féminin en plein essor, les Sud-Africains veulent être le premier pays de l'histoire du continent à avoir abrité la compétition du genre masculin et féminin. À l'égard des postulants comme l'Argentine, l'Australie, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, la Corée du Sud, le Japon et la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud doit batailler très fort pour succéder à la France qui abrite l'édition de cette année.

Les autres nations intéressées ont jusqu'au 16 avril prochain pour déposer leur candidature. La Fédération sud-africaine de Football a donc une année pour convaincre de la capacité de son pays à organiser cette compétition car la Fifa est censée effectuer son choix final en mars 2020.

Etant donné qu'aucun de ces neuf pays prétendants n'a jamais abrité ce tournoi, la nation arc-en-ciel a sa chance d'être retenue comme pays hôte. Rappelons que la Chine a organisé cette compétition deux fois (1991 et 2007) et les Etats-Unis également (1999 et 2003). Les autres éditions ont eu lieu en Suède (1995), en Allemagne (2011) et au Canada (2015).

Reiltony Louboko (stagiaire)



PROMO

RÉGULARISATION DES BRANCHEMENTS ILLÉGAUX

Payez

50 000 F CFA / 65 000 F CFA

en une fois / en deux fois

Au lieu de

~~156.200 F CFA~~

Faites comme nous

DEVENEZ CLIENT LÉGAL LCDE

Rendez-vous dans nos agences ou points de vente les plus proches

PROMOTION VALABLE DU 15 MARS AU 15 MAI 2019

Passé ce délai, tout propriétaire d'un branchement illégal fera l'objet de poursuites.

STOP AUX BRANCHEMENTS ILLÉGAUX



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Expertise-France encourage le Congo à opérationnaliser le dispositif

L'agence française d'expertise, qui a présenté les résultats de son étude le 19 mars, à Brazzaville, a noté la nécessité pour le pays de démarrer l'assurance maladie même s'il n'y a pas encore des équipements qu'il faut pour que les gens puissent se soigner partout.

Le gouvernement congolais et son partenaire, l'Agence française de développement, avaient confié l'étude sur le financement et l'équilibre de l'Assurance maladie universelle (Amu) à Expertise-France. Cette étude qui a duré onze mois visait à analyser le montant nécessaire pour assurer le panier de soins des

des personnes en capacité de contribuer autour d'un million. « Quand on a essayé de tracer leur revenu, on se rend compte que de cet effectif potentiel des contributeurs d'un million, il n'avait finalement que cinq cent mille qui avaient des revenus effectifs et qui pouvaient y contri-

suffit que l'Etat fasse un effort pour identifier cent cinquante mille autres personnes en sus des cinq cent mille dénombrées pour en faire six cent cinquante mille, afin d'opérationnaliser l'Amu.

« C'est à la portée des Congolais de démarrer cette assurance maladie même s'il n'y

place suffisamment cohérents, on peut parfaitement y arriver. Je suis très optimiste pour le Congo », a indiqué Rémy Fromentin dans sa restitution, rappelant que la condition sine qua non pour que l'Amu se mette en place est que l'offre de soins soit au rendez-vous.

Un principe fondé sur la solidarité

Selon lui, le Congo a des moyens pour financer l'Amu, surtout pour les deux ou trois prochaines années. Les conditions de la mise en place de l'assurance maladie ne nécessite toujours pas l'argent de l'Etat mais aussi, a-t-il insisté, des revenus de l'activité professionnelle sur laquelle seront prélevées les cotisations. L'autre condition consiste en la préfiguration de la Caisse d'assurance maladie universelle qui doit se mettre en place. Le principe de l'Amu est, a rappelé Rémy Fromentin, la solidarité. Etant donné qu'une bonne partie de la population (quatre cent cinquante mille foyers) vit dans la misère, ce sont des gens qui ont de l'argent qui vont payer pour elle.

« C'est une réalité, nous sommes aujourd'hui presque à la phase définitive de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle. Nous venons de suivre la restitution de l'Expertise-France qui nous a expliqué comment nous allons financer l'assurance maladie », s'est réjoui la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Pour le vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, cette étude est très importante. « Cette étude est déterminante pour l'ambition du gouvernement puisqu'il s'agit de rechercher les moyens les plus sûrs pour matérialiser l'assurance maladie au Congo (...), nous l'espérons, en équilibre », a-t-il déclaré.

Notons que cette restitution s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement et de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Parfait Wilfried Douniama



La partie française/Adiac

Congolais, en tenant compte de l'effectif national.

Ainsi, sur un effectif de cinq millions d'habitants, compte tenu de la pauvreté et du chômage, l'estimation a chiffré l'effectif

buer », a expliqué Jean-Chrios Moukala, consultant national d'Expertise-France.

D'après l'étude, malgré toutes les faiblesses, le dispositif peut être opérationnalisé. Car, il

a pas encore des équipements qu'il faut pour que les gens puissent se soigner partout. Tout cela viendra dans le temps. Avec un plan de lancement et un plan de mise en

ACCÈS À L'EAU POTABLE

Plus de deux milliards de personnes toujours privées de la denrée

Dans un rapport rendu public le 20 mars, l'ONU déplore le fait qu'une bonne partie de la population mondiale n'a pas accès à la ressource qui fait partie des Objectifs de développement durable (ODD), malgré des progrès réalisés en la matière ces quinze dernières années.

« L'accès à l'eau est un droit humain vital pour la dignité de chaque être humain. Pourtant, des milliards de personnes en sont toujours privées », a regretté Audrey Azoulay, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Selon l'étude de l'ONU sur la mise en valeur des ressources en eau, en 2015, trois personnes sur dix (2,1 milliards) n'avaient pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité et 4,5 milliards de personnes, soit six sur dix, étaient privées d'installations sanitaires gérées de manière sûre. Ce qui est vraiment loin de l'objectif fixé par les Nations unies de garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et d'assurer une gestion durable des ressources en eau.

Le texte analyse les ressorts de cette exclusion et explore les moyens de réduire les inégalités. Il montre qu'il est possible de faire en sorte que le droit à l'eau potable et à l'assainissement devienne une réalité, « à condition qu'il existe une volonté collective d'aller de l'avant et que des efforts soient consentis pour inclure ceux qui sont laissés pour compte dans les processus de décision », a souli-

gné Audrey Azoulay.

Le président d'ONU-Eau et président du Fonds international de développement agricole, Gilbert F. Houngbo, souhaite qu'une volonté soit suscitée dans ce sens sans perdre de temps. « Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le rapport souligne que si la dégradation de l'environnement naturel et les pressions insoutenables sur les ressources mondiales en eau se poursuivent, 45 % du PIB mondial et 40% de la production céréalière mondiale seront en danger d'ici à 2050 », a-t-il relevé. « Les populations pauvres et marginalisées seront affectées de manière disproportionnée, ce qui aggravera encore les inégalités (...). Le rapport 2019 met en évidence la nécessité d'adapter les approches tant en politique qu'en pratique, afin d'aborder les causes de l'exclusion et des inégalités », a-t-il ajouté.

Le rapport de l'ONU note, par ailleurs, qu'à l'échelle de la planète, c'est en Afrique que se trouve la moitié des personnes qui boivent une eau provenant de sources non protégées. Pour ce qui est de l'Afrique subsaharienne, le texte précise que seulement 24% de la population a accès à une source

sûre d'eau potable et les installations sanitaires de base - non partagées avec d'autres foyers - sont réservées à 28% de la population. Les inégalités d'accès à l'eau sur le continent africain se traduisent également en inégalité des sexes : les femmes et les filles supportent l'essentiel de la charge liée à la collecte de l'eau, à laquelle elles consacrent plus de trente minutes par jour au détriment de leur éducation.

Au sein même des pays, d'importantes différences existent, entre les riches et les pauvres notamment. En ville, la population défavorisée vivant dans des habitations précaires qui ne sont pas reliées à l'eau courante paie souvent l'eau plus cher (dix à vingt fois plus que leurs voisins des quartiers riches) pour un service égal ou de moindre qualité assuré par des vendeurs d'eau ou des camions citernes.

Le rapport constate une hausse significative des conflits liés à l'eau. Entre 2000 et 2009, on en recensait quatre-vingt-quatorze. Entre 2010 et 2018, ce chiffre s'élevait à deux cent soixante-trois. Il souligne, en outre, qu'il est rentable d'investir dans les infrastructures sanitaires et liées à l'eau.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Des groupes armés réclament la démission du Premier ministre

Selon un communiqué publié le 20 mars par l'AFP, onze des quatorze groupes armés signataires de l'accord de paix centrafricain ont exigé la démission du Premier ministre Firmin Ngrebada et souhaitent « discuter directement avec le président de la République ».

« Firmin Ngrebada n'est plus crédible, il ne fait donc plus office d'interlocuteur pour la suite du processus et doit être remplacé aux fonctions de Premier ministre », précise le communiqué signé par des groupes armés présents à Addis-Abeba où se tient une réunion de suivi de l'accord de paix sous l'égide de l'Union africaine (UA).

Les groupes armés exigent la formation d'un gouvernement d'union nationale et souhaitent désormais discuter directement avec le président de la République. Parmi les onze groupes armés à l'origine de ce communiqué, on retrouve deux des trois principaux mouvements issus de l'ex-Séléka, la coalition à dominante musulmane qui a renversé François Bozizé en 2013 ; l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC).

Le troisième groupe issu de l'ex-Séléka, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), dirigé par Noureddine Adam, n'a de son côté pas signé la déclaration, de même que deux groupes antibalaka, qui prétendent défendre les intérêts des chrétiens et des animistes. La réunion de suivi, qui a débuté lundi à Addis-Abeba, a été convoquée par l'Union africaine le 6 mars, après l'annonce du nouveau gouvernement issu de l'accord, jugé insuffisamment « inclusif » par la majorité des groupes armés présents à Khartoum.

La plupart d'entre eux ont alors appelé à un remaniement ministériel, affirmant toutefois ne pas se désolidariser du texte signé en février dernier et censé ramener la stabilité dans ce pays en guerre depuis 2013. Dans leur communiqué, les onze groupes armés « considèrent l'accord toujours valable, au détriment d'un gouvernement mort-né ». De son côté, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA et principal médiateur de cette réunion, Smaïl Chergui, a indiqué avoir consulté tous les signataires de l'accord et avoir rencontré de nouveau le Premier ministre pour échanger les points de vue sur les moyens d'accélérer sa mise en œuvre. Cet accord de paix, soutenu par tous les partenaires de Bangui et préparé depuis 2017 par l'Union africaine, est le huitième signé depuis le début de la crise. Aucun des précédents accords n'a abouti à un retour de la stabilité, pas plus que la présence de la Minusca, déployée en 2014 qui compte onze mille Casques bleus.

La mise en place d'un gouvernement inclusif constitue le principal point d'achoppement qui risque de faire capoter l'Accord pour la paix en Centrafrique. Nommé Premier ministre fin février dernier, Firmin Ngrebada avait fini par dévoiler une équipe gouvernementale de trente-six ministres qui avait ouvert la porte à plusieurs groupes rebelles signataires de l'Accord de Khartoum. Mais la publication de la liste des ministres avait déclenché une révolte qui remettait en cause l'accord arraché après de longues négociations. Aujourd'hui, la nervosité est palpable du côté des groupes armés qui remettent en cause la crédibilité du Premier ministre et le manque d'inclusion de son gouvernement.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Huit mille projets en faveur des personnes vulnérables

Les acteurs chargés de la mise en œuvre du Programme des activités génératrices de revenus, dans le cadre du projet Lisungi, sont en formation à Brazzaville du 20 au 21 mars.

« En 2019, le projet Lisungi prévoit de soutenir huit mille projets générateurs de revenus », avait annoncé le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son discours sur l'état de la nation en décembre dernier.

« Si certains bénéficiaires actuels s'en disent satisfaits, le gouvernement estime pour sa part qu'il faut aller plus loin »

Pour concrétiser cette annonce, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, est passée à l'acte en ouvrant, le 20 mars, l'atelier de formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. Il s'agit notamment des chefs de circonscription d'action sociale, des responsables des associations locales et ceux chargés du suivi-évaluation. Selon la ministre, l'atelier vise



l'appropriation du manuel de procédures du Programme des activités génératrices de revenus et l'applicatif de gestion y afférents. « Ces outils permettent de donner un maximum d'indications sur les responsabilités de chacun, les procédures à observer par chaque acteur, les différentes interactions devant exister

entre eux, les mécanismes de gestion des plaintes... », a expliqué Antoinette Dinga-Dzondo. Chaque catégorie d'acteurs, a-t-elle poursuivi, devra tout faire pour que seuls les vrais bénéficiaires soient sélectionnés, bien suivis afin qu'ils sortent de la précarité et qu'ils laissent place à de nouvelles inclusions. Depuis sa mise en œuvre en

2014, le projet Lisungi (un système de filets sociaux) a concentré son action sur le transfert monétaire direct et conditionnel à l'éducation, à la santé ainsi qu'à la construction du registre social unique. « Si certains bénéficiaires actuels s'en disent satisfaits, le gouvernement estime pour sa part qu'il faut aller plus loin », à en

croire la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire. Il s'agira donc, pour cette année notamment, de dépasser le seuil de transfert monétaires directs pour viser l'accroissement de la productivité et l'accès au crédit. Il sera également question de promouvoir l'autonomisation en donnant aux bénéficiaires les possibilités d'exercer les activités productives qui améliorent substantiellement leurs revenus tout en bénéficiant d'un accompagnement psychosocial, technique et financier en vue de garantir la pérennité de ces activités.

En rappel, le projet Lisungi est une stratégie de lutte contre la pauvreté au Congo. Il vise à assurer, entre autres, le paiement des allocations aux ménages pauvres et vulnérables, les soutenir à développer des activités productives à petite échelle en vue de leur autonomisation et améliorer l'accès des ménages aux services de santé et de l'éducation. Les personnes âgées chefs de ménage, les enfants de la rue, les adolescents et filles-mères figurent parmi les principales cibles de ce projet.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Des mesures pour lutter contre les érosions

Après étude de terrain, à Brazzaville et à Kintélé, les experts américains en érosion ont formulé des recommandations pouvant permettre d'endiguer le phénomène environnemental qui ne cesse de ronger les infrastructures routières et les habitations.

Cent huit têtes d'érosions sont identifiées dans la capitale et dans sa périphérie nord. Une situation préoccupante qui a poussé les maires de Brazzaville et de Kintélé à solliciter l'aide des partenaires pour résorber le phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur à mesure que les pluies tombent. Le service forestier des Etats-Unis pour l'Afrique centrale avait donc mis les experts à la disposition du Congo pour analyser la situation de fond en comble et proposer des solutions pour y remédier. La restitution de ces travaux portant sur la prévention et le contrôle des érosions a eu lieu le 20 mars, à l'ambassade américaine.

Selon les experts américains, pour mieux prévenir les érosions et restaurer les sites érodés, il est important de maintenir et rétablir la capacité d'infiltration des sols sableux. N'importe quelle couverture végétale peut aider à y parvenir. A ce propos, il faut donc capitaliser la Journée nationale de l'arbre pour encourager la plantation des potagers, des jardins à fleurs et des arbres fruitiers notamment.

Une fois la capacité d'infiltration consolidée, elle permettra de ralentir et d'enfouir les eaux de ruissellement car la réalité de terrain révèle que les érosions sont aussi causées par les travaux inachevés des canalisations. Ainsi, les eaux ruisselantes commencent par ronger la partie sablonneuse inachevée de la canalisation pour remonter vers la source. Les travaux de drainage structurés doivent être réalisés pour acheminer les eaux de ruissellement vers des emplacements qui n'entraîneront pas le phénomène d'érosion ou ne l'aggraveront pas. Les autorités compétentes devraient, par ailleurs, veiller à l'application

stricte des règlements portant sur la planification de l'utilisation des terres pour s'assurer que leur aménagement respecte les plans de gestion des eaux de ruissellement. Aussi, étant donné l'importance des eaux souterraines comme source d'eau potable, les experts proposent de tester la qualité de l'eau afin de déterminer la probabilité de contamination par les déchets ménagers utilisés pour freiner la progression des phénomènes d'érosion.

« Former des experts en contrôle des eaux pluviales »

« Les mécanismes entraînant les érosions sont relativement simples et bien compris, ce qui signifie qu'il existe des solutions pratiques pour éviter ce phénomène et les pertes connexes en vies humaines, en infrastructures et en ressources naturelles », a indiqué le chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Mathew Cassetta. Le diplomate a, par ailleurs, souhaité que tous les acteurs de la société participent à la conception et à la mise en œuvre des solutions durables au drainage urbain et aux érosions. Les experts Mark Weinhold et Michael Furniss ont, quant à eux, es-

timé qu'il est important de former des experts en contrôle des eaux pluviales. Le chef du programme du service forestier des Etats-Unis pour l'Afrique centrale, Richard Paton, s'est satisfait d'avoir apporté leur pierre pour aider le Congo à trouver des solutions à l'épineux problème d'érosions.

Pour la présidente du conseil municipal, députée-maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, assurer la protection des sols contre les érosions, les glissements de terrain et les inondations est une nécessité impérieuse qui figure au nombre de défis à relever en tant qu'autorité locale. Eradiquer le phénomène d'érosions nécessite, selon elle, les apports multiformes au plan technique, financier et matériel de la part des partenaires.

En rappel, bien avant l'étude menée par les experts américains, les chercheurs congolais de l'Université Marien-Ngouabi, notamment les Drs Jean de Dieu Nzila et Dieudonné Louembe, avaient mené des études sur la prévention des érosions en 2013. La population attend donc que les pouvoirs publics intensifient les initiatives sur le terrain pour la sortir du gouffre.

Rominique Makaya



La route de Ngamakosso rongée par l'érosion

EDUCATION

L'Inrap envisage d'élaborer des manuels et programmes scolaires des langues vivantes étrangères

A la tête de la direction générale de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) depuis près d'un an, Augustin Nombo veut mettre un terme à l'anarchie constatée dans l'enseignement des langues vivantes étrangères au Congo. En effet, il a déploré, lors d'un échange avec la presse, le fait que depuis fort longtemps, le pays ne dispose pas d'un cadre officiel en la matière.

Les Dépêches du Bassin du Congo (L.D.B.C.) : Depuis votre arrivée à la direction de l'Inrap, en avril 2018, quel constat avez-vous fait sur l'enseignement des langues étrangères au Congo, à l'exception de l'anglais ?

Augustin Nombo (A.N.) : Depuis que je suis arrivé, mes collaborateurs et moi avons constaté qu'à l'exception de l'anglais qui a des programmes officiels et des manuels bien définis, les autres langues n'en disposent pas. En effet, les manuels et les programmes de ces langues sont conçus par des inspecteurs dans leurs circonscriptions respectives et les soumettent aux enseignants qui les exécutent à leur tour, alors qu'il n'y a que l'Inrap qui a la notoriété de légaliser et d'officialiser les manuels et programmes scolaires.

L.D.B.C. : Au regard de ce constat, quelles sont les stratégies que vous avez mises en place pour concevoir un cadre légal

et rendre ces langues officielles ?

A.N. : Après ce constat, nous avons décidé d'écrire officiellement auprès des ambassades en leur adressant des lettres individuellement. Aujourd'hui, nous avons eu le retour de ces ambassades et avons déjà commencé à discuter avec certains sur les questions d'élaboration des programmes et manuels scolaires. C'est le cas de l'ambassadeur de la Chine au Congo avec qui nous avons discuté sur les modalités d'élaboration et de rédaction des manuels et programmes scolaires chinois. Il y a aussi l'ambassadeur d'Angola qui nous a reçus. Avec ce dernier, nous avons aussi discuté sur cette question en ce qui concerne le portugais. Nous avons été également reçus par le chargé d'affaires à l'ambassade d'Allemagne, concernant la langue allemande. Nous avons aussi échangé avec l'attaché culturel de l'ambassade de Russie. C'est donc un problème qui concerne aussi ces pays qui



Le directeur général de l'Inrap, Augustin Nombo/Adiac

nous ont rassurés qu'ils sont prêts à nous accompagner.

L.D.B.C.: Outre les ambassades, sur qui comptez-vous au plan national pour l'élaboration et la rédaction de ces manuels et programmes scolaires ?

A.N. : Nous sommes en train de mettre en place des

équipes qui seront sur le terrain, en associant les enseignants de ces langues. Donc, nous serons accompagnés des spécialistes dans les ambassades respectives, la société civile et toutes les personnes ressources de chaque langue. Pour ce faire, toute la communauté éducative y est conviée : les inspecteurs, les ensei-

gnants. Le but est de se doter des programmes dignes de ce nom bien élaborés que nous allons valider ensemble.

L.D.B.C. : Puisque nous parlons des langues étrangères, dans quelles écoles sont-elles enseignées au Congo ?

A.N. : Nous avons à peu près dix-huit langues qui sont enseignées. Par exemple, la langue arabe est la plus enseignée au Congo. Nous attendons le retour au niveau de l'ambassade de l'Égypte qui a promis nous accompagner et nous soutenir à l'intérieur du pays. Mais, ces langues fonctionnent sans cadre officiel. Donc, nous nous évertuons à travailler de concert avec eux. Nos portes sont grandement ouvertes pour toutes propositions ; nous aurons aussi à définir les kits scolaires de l'élève et de l'enseignant. Nous allons discuter avec toute la communauté sur cette question, l'Inrap seul ne pourra pas, il doit s'ouvrir aux autres.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

CONSEIL NATIONAL DU CREDIT
Secrétariat Général
Boite Postale 126
BRAZZAVILLE

REUNION DU 18 MARS 2019

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Convoqué en session ordinaire le 18 mars 2019, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, le Conseil National du Crédit s'est réuni sous la présidence de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, en présence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit du Congo, a rapporté les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil a d'abord pris connaissance des principales évolutions qui ont marqué la conjoncture économique internationale et nationale au cours de la période récente, ainsi que ses perspectives à court terme. Ensuite, il a examiné les canaux par lesquels a été financée l'économie congolaise au cours de l'année 2018. Enfin, il a pris connaissance des travaux menés par le Secrétariat Général du CNC, l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) et l'Association Professionnelle des Etablissements de Microfinance (APEMF) en vue de proposer des innovations sur les modalités de financement de l'économie nationale. Au niveau international, le Conseil a noté que la dynamique de la croissance économique observée au cours des trois premiers trimestres 2018 a été ralentie au quatrième trimestre 2018, affectée par les tensions commerciales et les incertitudes monétaires. Selon le FMI, la croissance du PIB mondial s'est établie à 3,7% au terme de l'année 2018, contre 3,8% en 2017 et devrait connaître un léger ralentissement en 2019, à 3,5%.

Au plan national, le Conseil a relevé une embellie de la conjoncture économique congolaise. Selon les estimations de la BEAC, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 1,9% en 2018, contre -2,7% en 2017, sous l'effet principalement de la bonne orientation des activités du secteur pétrolier qui ont cru de 24,1%. Le taux d'inflation, mesuré en rythme annualisé, s'est légèrement raffermi en 2018 à 1,6%, contre 0,7% en 2017. La gestion des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à 3,0% du PIB en 2018, contre un déficit de 8,2% du PIB en 2017. La situation monétaire a dégagé une contraction de la masse monétaire de 4,0%. Enfin, le solde courant

des échanges extérieurs a enregistré un excédent de 24,4% du PIB en 2018, contre 3,6% un an auparavant.

En termes de perspectives, l'économie congolaise devrait poursuivre son redressement en 2019, avec un taux de croissance du PIB réel de 1,2%, grâce aux performances favorables attendues du secteur pétrolier (+3,8%) et du secteur non pétrolier (+0,1%).

Examinant les modalités de financement de l'économie nationale en 2018, le Conseil a noté une diminution de l'encours des crédits bancaires bruts à 1 242,5 milliards, soit 6,2%, affecté par la morosité du secteur hors pétrole. Sur le marché des capitaux de la CEMAC, le Trésor public congolais a levé 67,2 milliards, contre 22,0 milliards en 2017. Enfin, l'économie congolaise a bénéficié des entrées brutes de capitaux extérieurs pour un montant de 4 429,8 milliards, en chute de 55,3% par rapport à 2017, du fait de la fin des travaux de développement du champ pétrolier de Moho-Nord.

Analysant l'évolution du coût des ressources et des prestations bancaires, le Conseil a relevé une baisse générale des taux de crédit en 2018, même si leurs niveaux nominaux restent élevés. Par contre, il a noté une hausse de l'Indice des Prix des Produits Financiers (IPSF) de 25,6%, au second semestre 2018, ce qui traduit un renchérissement du coût des prestations bancaires imputable principalement à l'augmentation du coût des transferts de fonds.

Enfin, le Conseil a été informé des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC. /

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2019

La Présidente,


Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS
MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

CAMEROUN

Paul Biya refuse de dialoguer avec Kamto

Alors qu'il est accusé de faits de droit commun dont « insurrection, rébellion » ou encore « hostilité contre la patrie », l'opposant souhaite une rencontre avec le chef de l'Etat, de l'aveu de son avocat.

La requête de Maurice Kamto risque de ne jamais être satisfaite comme l'a souligné le ministre camerounais de la Communication, René Sadi, sur les ondes de RFI. « Nous demandons à M. Moretti, qui n'est pas venu au Cameroun comme médiateur, et qui au demeurant se défend d'être un donneur de leçons ou un incendiaire, de s'en tenir strictement à la mission qui est la sienne, c'est-à-dire assurer la défense de ses clients devant la justice camerounaise », a-t-il répondu à la question du journaliste quant à la réaction du président Biya à propos de la demande faite par l'opposant.

Pour le porte-parole du gouvernement camerounais, il n'est point question de mettre le président Biya « sur un même pied d'égalité que M. Kamto » qui est « un citoyen comme tout le monde ». Le ministre René Emmanuel Sadi réagissait ainsi aux propos tenus par l'avocat français de Maurice Kamto, Eric Dupont-Moretti. Samedi dernier, il estimait que la procédure contre son client est « une situation ubuesque qui peut se régler avec un peu de bonne volonté ».

Dans des propos plus nuancés, les Etats-Unis ont réaffirmé, le 18 mars à Yaoundé, leurs « inquiétudes » suite à l'arrestation de l'opposant et de ses partisans et « encouragé » le Cameroun « à garantir le droit à une procédure juste, à manifester pacifiquement et à la liberté d'expression ». La déclaration a été faite par le secrétaire d'Etat américain adjoint aux affaires africaines, Tibor Nagy, à l'issue de sa rencontre avec le président Biya. Le principal opposant au chef de l'Etat, Paul Biya, après la présidentielle d'octobre, à laquelle il est officiellement arrivé deuxième mais dont il revendique la victoire, a été arrêté avec environ cent cinquante manifestants à la suite d'une marche pacifique en fin janvier. Ils protestaient contre la victoire du président sortant, à cette présidentielle qualifiée par Maurice Kamto de « hold-up électoral ».

Rappelons qu'il y a trois jours, l'opposant Maurice Kamto souhaitait dialoguer avec le président de la République, alors qu'il n'a cessé de remettre en cause sa victoire à la dernière élection présidentielle.

Aujourd'hui, il dit reconnaître enfin cette victoire et souhaite engager des discussions avec Paul Biya. Reconnu coupable d'hostilité envers la patrie, l'opposant est emprisonné depuis le 26 janvier. Il avait été arrêté alors qu'il participait à une marche pacifique.

Yvette Reine Nzaba

CONCOURS LYCÉEN D'HUMOUR

La première édition a été un triomphe

L'institut français du Congo (IFC) a abrité la première compétition interscolaire en art comique, le week-end dernier, à Brazzaville. Sélectionnés à travers différents établissements de la capitale, ces élèves se sont confrontés en faisant la première partie des spectacles de Valery Ndong et Oumar Manet.



Les lycéens posant avec les autorités au terme du concours

C'est en partenariat avec MTN Congo et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation que les trois humoristes, Valery Ndong (Cameroun), Oumar Manet (Guinée Conakry) et Weïfar Kaya (Congo-Brazzaville), accompagnés par Evariste Mondikeba (ministère) et Arnaud Missamou (IFC), ont parcouru Brazzaville à la recherche de jeunes talents. A la fin, cet événement a connu la participation de treize lycéens en provenance de six établissements, à savoir Camara-Laye, Patrice-Lumumba, Nganga-Edouard, Thomas-Sankara, Mafouta et

Saint-Exupéry. Formés, ces lycéens ont pu déployer leur talent en art comique sous plus d'une facette.

Dans l'ensemble, ces humoristes en herbe ont fait rire aux éclats le public présent à travers des anecdotes personnelles tournées en dérision, des faits de vie quotidienne tels que les relations entre parents et enfants ou des folies d'adolescence. Imposants et rassurants sur scène, ces élèves ont également présenté des sketches autour du football et fait participer le public au jeu de question/réponse.

Au terme des deux journées

de shows humoristiques, le concours interscolaire lycéen d'humour a décerné le premier prix à Emmanuel Ndinga de Saint-Exupéry, le deuxième à Serge Moumbenza de Mafouta et enfin le dernier prix à Nicky Miyalou de Nganga-Edouard. Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, ont loué le talent de ces jeunes comédiens en devenir, les exhortant à lier leur formation scolaire à leur talent.

Merveille Atipo (stagiaire)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

W 001 / 2019 / SG / FCF 19

La Fédération Congolaise de Football se propose de réaliser, sur ressources propres, la construction d'un mur de clôture du domaine du Centre Technique d'Ignié (pk 45).

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission qui se présentera en un seul lot.

le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et au Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la Fédération Congolaise de Football.

Tout complément d'information peut être obtenu, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00, à l'adresse suivante :

Fédération Congolaise de Football Stade Alphonse MAS-SAMBA-DEBAT Téléphone: (+242) 06 666 84 87

le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré au Secrétariat Général de la Fédération Congolaise de Football contre paiement de la somme de Deux Cent Cinquante Mille Francs {250 000} FCFA.

les soumissions devront être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 20 Avril 2019 à 12 heures précises.

les soumissions reçues après ce délai, en date et heure, seront rejetées.

Celles reçues dans les délais seront ouvertes en une {01} étape, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés. le représentant mandaté doit être muni d'une procuration, afin d'être accepté en salle de dépouillement.

les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts le 20 Avril 2019 à 13h00 précises au Secrétariat Général de la Fédération Congolaise de Football.



Fait à Brazzaville, le 07 Mars 2019

Le Secrétariat Général de la Fédération
Congolaise de Football

LIVRE PARIS 2019

Arrêt sur images de l'Espace Po na Ekolo

L'Espace Po na Ekolo, c'était l'endroit à visiter durant le périple de découverte de livres et des éditeurs à la trente-neuvième édition du salon littéraire. Retour en images de l'animation du stand initié par Hugues Nguélonélé et Digne Elvis Tsalissan.



L'écrivain Henri Djombo découvre le stand Po na Ekolo : c'est l'occasion de sceller une vraie alliance entre les initiatives publiques ou privées pour que vive le livre congolais à l'international



Amara Camara, ambassadeur de Guinée en France vient à la rencontre des écrivains congolais : il en profite pour saluer les écrivains du Bassin du Congo en général, plus particulièrement ceux des deux rives du majestueux fleuve Congo



Mireille Opa, directrice des Arts, est aussi écrivaine : son livre sur le combat de femmes congolaises



Léo-Cady Kakama, pour son premier livre de conscientisation sur les cheveux crépus / Cheveux crépus d'excellence ! / La réconciliation avec soi-même / A bu pia !



Format de tête-tête entre l'écrivain Maha Lee Cassy et le journaliste Rodolphe Cyr Makosso.



Les auteurs à l'honneur / Présentation de leurs livres autour de la table ronde : de gauche à droite, Jean-Aimé Dibakana ; Anthony Mouyoungui en modérateur ; Adèle Caby-Livannah et Itoua-Ndinga

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 18 AU 24 MARS 2019

**Venez découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! »
Jusqu'à la fin du mois de mars...**

MARDI 19 MARS

18h30 : Ciné-club : Fête du court-métrage - Sélection de court métrages de réalisatrices congolaises faite par Lisbeth Mabilia

MERCREDI 20 MARS

9h00 : Journée internationale de la Francophonie

Phase finale du concours d'éloquence « Eloquents pour prévenir tout génocide » de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Conférence : « Le français, est-il devenu une langue africaine ? » par les Pr. Omer Massoumou et Anatole Mbanga à 12h30

15h00 : Club de lecture : Une autre idée du bonheur de Marc Lévy.

19h00 : Mercredi à la Cafét' : Alce Blar

VENDREDI 22 MARS

19h00 : Théâtre : La marmite de Koka-Mbala par Fortuné Batéza

SAMEDI 23 MARS

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Théâtre : Le procès de l'histoire par Fortuné Batéza

DIMANCHE 24 MARS

18h00 : Concert : 66 ans de Zao

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL

Des projets pour changer l'image de la ville océane

L'assemblée locale de Pointe-Noire entend exécuter une liste d'ambitieux projets d'aménagement urbain, qui visent à l'amélioration de la qualité de vie et du potentiel commercial, en partenariat avec la société espagnole Socofi Finances & Invest.

Le conseil départemental et municipal a travaillé d'arrache-pied pour la revitalisation de la ville, aboutissant à un programme de développement urbain comportant plusieurs axes majeurs. Cette redynamisation constitue un enjeu fondamental pour le développement et l'attractivité économique de Pointe-Noire et l'embellissement du cadre de vie de la population. L'objectif visé est de redonner du charme à cette ville marine.

Pour réaliser ces projets, l'assemblée locale a recouru à la société espagnole Socofi Finances & Invest avec laquelle elle a signé un contrat de partenariat qui a été paraphé, il y a quelques jours, par Jean François Kando, maire de la ville, et Emmanuel Kabungulu Ombeni, directeur



Emmanuel Kabungulu Ombeni et Jean François Kando paraphant l'accord/ crédit photo mairie centrale

général de cette société. Une enveloppe de cent quatre millions de dollars américains a été réservée pour la construction d'un grand centre commercial moderne au centre-ville, un marché domanial au

Plateau ainsi qu'un marché au quartier KM 4, dans le premier arrondissement. Un bâtiment abritant la morgue municipale sera aussi construit à l'hôpital de base de Tié-Tié, y compris la fourniture

des accessoires de la morgue ainsi que du matériel roulant, la construction de deux marchés à Voungou et Mpaka 8, dans le troisième arrondissement.

En plus, d'autres marchés seront construits à Mboti, dans le quatrième arrondissement, à Vindoulou, dans le cinquième, à Ngoyo et à Mpaka 120, dans le sixième, où sera également construit un centre de santé intégré moderne. Il est aussi prévu l'aménagement et la modernisation complets des voies d'accès à tous ces ouvrages sur une longueur cumulée de près de 5km. Notons que le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, dans le cadre de son programme de développement, a, depuis 2018, été obligé de se tourner vers le secteur privé pour concevoir, construire, financer et exploiter des infrastructures relevant jusqu'ici du secteur public, en utilisant le partenariat public-privé.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE




UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...



Journaux



Magazines



Dépliants



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

VIE ASSOCIATIVE

Gaétan-Victor Oborabassi réélu président de l'Amunof

L'Association mutualiste des nostalgiques du football (Amunof) a refait confiance en son président sortant, à l'issue d'une assemblée générale électorale tenue récemment à Pointe-Noire.



Gaétan-Victor Oborabassi/Adiac

En plus de la réélection du président, Auguste Bernabé Mounzonga et Serge Benoît Oboyo ont été élus respectivement trésorier général et commissaire aux comptes pour l'exercice 2019-2021.

S'exprimant sur la réélection du président, l'un des membres de l'Amunof a signifié que les principales raisons sont fondées sur sa sobriété, son humilité, son sens de responsabilité et de l'adaptation des textes au contexte actuel. Parmi les soixante-seize membres actifs de l'Amunof, il n'y a qu'une seule femme, à savoir Joséphine Moufouma. L'association prévoit de clôturer le mois de mars destiné aux femmes par un match de gala qui l'opposera, le 24 mars au stade de la Base, à la sélection des footballeuses de Pointe-Noire. « Nos encouragements au président pour les efforts consentis au niveau de

la ligue nationale de football et dans l'univers sportif de la ville océane », a indiqué l'orateur. Interrogé sur la vie de l'association et de ses membres, Gaétan-Victor Oborabassi a rappelé que le septuagénaire, ancien footballeur international congolais, Jonas Bahamboula-MbembaTostao, l'un des membres de cette association, a soufflé, le 2 mars, ses soixante-dix bougies et la cérémonie s'est déroulée sous le patronage du préfet du département de Pointe-Noire. Le sponsoring a été assuré par les Brasseries et limonaderies du Congo. L'association envisage de participer, en juin prochain, aux activités de la foire foraine Djoka pe Ouesso et à la célébration, en février 2020, de son 25e anniversaire. Signalons que l'Amunof est créée le 5 février 1995, sa devise est Santé-amitié-solidarité.

Séverin Ibara

INCITATION À LA LECTURE

Les élèves louent l'initiative de la bibliothèque mobile

Le concept « Parades littéraires, découvre mon talent et sa bibliothèque mobile », lancé par Celia Darcie Mboukou, jeune écrivaine et journaliste congolaise, sillonne les différents établissements scolaires de Brazzaville pour encourager les apprenants à aimer le livre.

Autre manière de promouvoir la lecture en milieu scolaire par le biais des œuvres des auteurs congolais et d'ailleurs, l'initiative de Celia Darcie Mboukou est aussi un espace culturel qui vient à point nommé redonner le goût de la lecture aux jeunes, favoriser l'éclosion culturelle, éduquer et inculquer les valeurs morales.

Les objectifs sont, entre autres, contribuer au relèvement de la baisse de niveau ; inciter les élèves à lire les livres au programme ; réduire les inégalités en matière d'accès au livre ; promouvoir les auteurs congolais africains et bien d'autres ; amener les élèves à se cultiver en dehors de ce qu'ils apprennent en classe ; inciter les écoles à ouvrir leurs bibliothèques ; susciter les partenaires à fournir des livres aux écoles.

Du 26 février au 16 mars, c'est le complexe scolaire évangélique Pasteur Raymond-Buana Kibongui qui a accueilli «Parades littéraires, découvre mon talent et sa bibliothèque mobile», grâce à l'implication de Gerald Préférence Matsima Kimbembe, député de la première circonscription de Bacongo.

A l'issue de la formation, certains élèves se sont révélés, tels Andréa Loko en classe de 4e (prix de la créativité) ; Chloé Bayeckola, élève en classe de CM2 (prix d'encouragement) ;



Le député de Bacongo 1, la directrice du complexe et la promotrice de la bibliothèque mobile posant avec les meilleurs élèves

Muriel Josias Beti Loemba, élève en classe de 4e ; Raissa Nzonei, élève en classe de 5e (major de l'activité) ; et Merveille Kifouka. Les bénéficiaires ont exprimé leur joie au terme de cette expérience dans leur établissement, tout en remerciant le député. « Nous avons aimé l'arrivée de la bibliothèque mobile «Les Parades littéraires, découvre mon talent» dans notre école et surtout la formation que

la promotrice et les animatrices nous ont donnée. Nous avons appris plusieurs choses comme les genres littéraires, comment exploiter un livre et un dictionnaire, les auteurs congolais... », a déclaré Muriel Josias Beti Loemba.

Céline Loukoula, directrice de ce complexe scolaire, a salué également cette initiative. « Nous avons une bibliothèque, mais pas trop animée, mais avec

l'arrivée de la responsable de ce projet, il y a eu un autre engouement. Les enfants ont été motivés. Nous souhaiterions que ça reprenne », a-t-elle indiqué.

Priorité à la formation et au goût de la lecture

Celia Darcie Mboukou a rappelé le petit chemin déjà parcouru par cette bibliothèque mobile. Lancé à titre expérimental, le 2 novembre 2018 à la Bibliothèque

nationale, le projet a déjà sillonné le collège d'enseignement général Angola libre, le village Mbani, le lycée de la Révolution où il est resté trois mois. Après le complexe scolaire évangélique Pasteur Raymond-Buana-Kibongui, la bibliothèque mobile sera reçue dans deux autres établissements de la première circonscription de Bacongo, notamment l'école Actuelle et Saint Pierre Claver, puis Boueno 2 par la suite. La promotrice a insisté sur la formation qui est la priorité des priorités ainsi que le goût de la lecture.

Gerald Préférence Kimbembe Matsima a félicité Celia Darcie Mboukou pour cette initiative louable, invitant les élèves à continuer à lire même si les parades s'en vont. « Je n'ai pas hésité de soutenir ce projet lorsque son équipe dirigeante est venue me voir. Je vais les accompagner à le réaliser dans les trois écoles de ma circonscription. Si jamais, il faut reprendre pour l'intérêt de l'apprentissage des enfants, je le ferai », a promis le député. La cérémonie de clôture des parades littéraires a pris fin par l'observation d'une minute de silence en hommage de Bernard Dadier, le célèbre écrivain ivoirien. Son texte sur «Le travail assure l'indépendance», tiré de Climber, a été déclamé.

Bruno Okokana

FRANCOPHONIE

Le français connaît des progrès en Afrique

La langue est aujourd'hui parlée par trois cents millions de personnes sur les cinq continents, dont près de la moitié sur le continent noir.

Langue officielle de trente-deux États et gouvernements, et dans la plupart des organisations internationales, et cinquième langue mondiale, le français est en progression encore dans le monde. Mais c'est en Afrique qu'il progresse essentiellement. Les raisons sont le dynamisme démographique du continent et les progrès de la scolarisation.

Entre 2014 et 2019, il y a eu une progression inégalement répartie en chiffres de 10% en moyenne, voire 20 % dans certains cas. Mais l'avenir du français est en Afrique, un continent dont les jeunes sont plus nombreux. On estime qu'en 2050, les francophones qui auraient moins de 30 ans se trouveraient à 80 ou 90% sur le continent africain.

Mais il y a un paradoxe. Alors que l'Afrique est majoritaire parmi les locuteurs francophones, elle n'a rien à dire sur la langue. Contrairement aux autres langues, le portugais, l'anglais ou l'espagnol, le français souffre d'une forme de centralisation. Tout se décide en Europe. Par exemple, les pays africains n'ont aucun office ou aucun conseil de la langue. Contrairement à la France, au Québec, à la Suisse ou à la Belgique francophone. Question : que faire pour que les pays africains disposent de leurs voix sur la langue?

Noël Ndong

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Les quarts de finale s'annoncent décisifs

Après les matchs de la phase de groupes, les qualifiés à la prochaine étape attendent le tirage au sort. Les rencontres promettent d'être palpitantes pour les huit clubs qui doivent disputer les quatre places des demi-finales.

Parmi les qualifiés, cinq clubs ont déjà gagné cette prestigieuse coupe contre trois qui cherchent leur premier trophée, à savoir Horoya AC (Guinée), CS Constantine (Algerie) et Simba SC (Tanzanie).

L'Espérance de Tunisie, qui défendra son titre, est le seul club à totaliser quatorze points dans la

phase de poules. Les rouge et jaune ont déjà remporté cette compétition à trois reprises (1994, 2011 et 2018) puis perdu la finale quatre fois (1999, 2000, 2010 et 2012). En face, il y a des concurrents de taille comme Al Ahly du Caire. Le club le plus titré du continent n'a plus remporté ce brillant trophée depuis 2013, année de son dernier

sacre. Toujours insatiable, le National du Caire vise une neuvième consécration après 1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012 et 2013. Il n'est pas le seul à convoiter ce trophée. Les Congolais du Tout-Puissant Mazembe ont aussi du répondant.

En effet, les Corbeaux de Lubumbashi ont déjà été sacrés champions d'Afrique à cinq reprises (1967, 1968, 2009, 2010 et 2015). Le Wydad AC, lui aussi, a des arguments à faire valoir dans cette compétition. Le club marocain a gagné la compétition en 1992 et 2017 contrairement aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns qui ont pour meilleur souvenir le titre remporté en 2016. Les autres invités surprises comme Horoya AC, CS Constantine et Simba SC courent après leur première consécration. Notons que les matchs des quarts de finale se joueront les 5 et 12 avril.



Une séquence du match Tout Puissant Mazembe - CS Constantine

Rude Ngoma (stagiaire)